



SOUTIEN AUX PEUPLES DE KANAKY

BANQUE ALIMENTAIRE DE L'USTKE

La Kanaky, archipel colonisé par la France en 1853, réclame sa liberté et celle de son peuple kanak depuis cette date. L'ONU a reconnu en 1946 la Kanaky comme un territoire à décoloniser, mais le processus n'a véritablement débuté qu'en 1989, après de nombreuses révoltes kanakes.

Depuis 1989 et les accords de Matignon-Oudinot puis de Nouméa en 1998, la Kanaky et la France sont engagées dans un processus de décolonisation censé aboutir à la liberté des peuples de Kanaky (Kanak, Wallisiens, Futuniens, Polynésiens, etc.).

Le 14 mai 2024, le président Macron, sous la pression des colons les plus extrémistes, a unilatéralement mis fin à ces accords, interrompant ainsi le processus d'indépendance. La population indépendantiste s'est alors soulevée contre cette décision, transformant l'archipel en une multitude de foyers de résistance et de lutte.

Les chiffres sont lourds : 13 morts, près de 300 blessés, environ 4 000 personnes incarcérées, dont 7 déportées en métropole, et 500 disparus sur 271 000 habitants. Le territoire est occupé par plus de 6 000 militaires lourdement armés.

Économiquement, la situation est catastrophique : 743 entreprises sont détruites ou à l'arrêt, entraînant entre 20 000 et 30 000 chômeurs, soit 30% de l'emploi privé. 25% du PIB de Nouvelle-Calédonie a été détruit en deux mois. L'usine de nickel KNS a également fermé, licenciant 1 200 travailleurs directs et 5 000 indirects.

Face à cette crise, le syndicat indépendantiste USTKE, en lien avec la CGT, a mis en place une banque alimentaire pour aider les travailleurs privés d'emploi. Mais les besoins sont importants et les moyens limités. L'Avenir social et la CGT lancent donc un appel à la solidarité pour financer cette banque alimentaire.

Les dons peuvent être adressés à L'Avenir social sur le compte figurant en bas de page en précisant dans le libellé « **don USTKE** », qui les transmettra spécifiquement pour soutenir cette initiative.

Nous comptons sur une réaction rapide et massive à cet appel à la solidarité.

Adressez vos dons :

Soit par virement IBAN : FR76 4255 9100 0008 0035 9721 126

ATTENTION, veiller à mentionner – « Don USTKE »

Par chèque à : L'AVENIR SOCIAL 263, rue de Paris – case 419 – 93514 MONTREUIL cedex

(À l'ordre de L'Avenir social « USTKE »

*Un reçu sera envoyé à chaque donateur·trice individuel·le
(66 % du montant des dons sont déductibles des impôts)*

**Les fonds non utilisés à la clôture du projet seront réalloués
aux projets prioritaires définis par le Conseil d'administration de L'Avenir social**